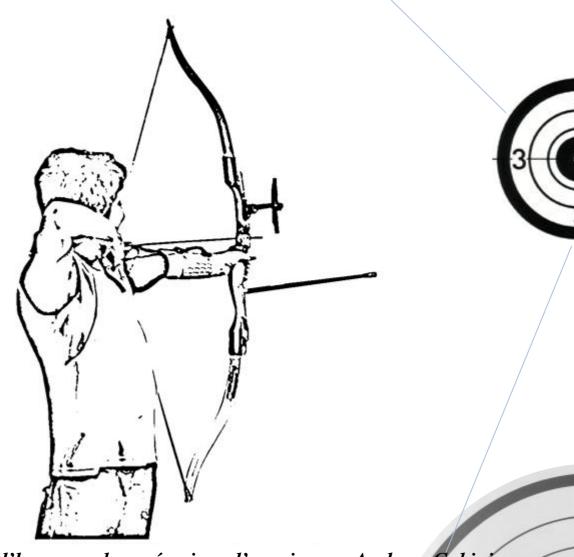


Alexandre Lavillette



Afin d'honorer la mémoire d'un jeune Archer Gabinien, passionné de tir à l'arc, disparu trop rapidement à la veille du défilé du Bouquet Provincial 2013, et auquel il souhaitait être présent, la 1ère Compagnie d'Arc de Gagny a décidé de créer la « Coupe Alexandre Lavillette ».



Règlement

Coupe Alexandre Lavillette

* * * * *



La participation à cette Coupe est ouverte à toutes les Compagnies et Clubs du 93.

Le tir, réservé aux catégories Benjamins et Minimes (mixte) en « Arc Classique » se déroule à 30 mètres dans un jeu d'arc sur cartes Beursault décorées, en une seule Rognette en 12 points.

Le tir aura lieu chaque année, le samedi veille du défilé du Bouquet Provincial, sauf évènement particulier lié à la 1^{ère} Cie d'Arc de Gagny.

Le nombre d'Archers par Compagnie/Club n'est pas limité, mais au maximum 2 Archers par équipe Compagnie/Club tireront à chaque halte.

Un tirage au sort sera effectué afin de déterminer l'ordre de passage des tireurs. A chaque halte, possibilité de modifier l'équipe, sans changement de l'ordre de passage des tireurs sur le pas de tir.

Dans l'esprit de la Rognette, à chaque volée, la flèche la plus près du centre remporte le point. L'équipe qui arrive la première à 12 points gagne la Coupe.

Pour apporter un côté ludique, des pastilles « Bonus +1pt » / « Malus -1pt » pourront être ajoutées sur les cartes au cours de la partie, à l'appréciation de l'organisateur.

La Coupe Alexandre Lavillette reste à vie propriété de la 1ère Compagnie d'Arc de Gagny.

L'équipe gagnante aura son nom gravé sur le trophée.

La Coupe Alexandre Lavillette sera confiée à l'équipe gagnante et devra être restituée à la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Gagny pour son Assemblée Générale, au plus tard le 1^{er} mars de l'année suivante.

L'équipe qui gagnera la Coupe 5 fois ou 3 années consécutives, recevra un trophée marqué des années de ses victoires.

Ceci étant notre souhait. Fait à Gagny, le 04 avril 2014 Les Chevaliers et Membres de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Gagny